



Léon De Bruyn.

NÉCROLOGIE

Léon DE BRUYN,

Membre du Sénat de Belgique,

Ancien ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics,

Ancien membre de la Chambre des représentants,

Président du Conseil d'administration de la Société du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas,

Membre du Conseil d'administration de la Société nationale belge des chemins de fer vicinaux,

Membre du Comité de direction

de la Commission permanente de l'Association internationale du Congrès des chemins de fer,

Rapporteur à la première session (Bruxelles, 1885).

Le Congrès des chemins de fer célébrera bientôt son vingt-cinquième anniversaire. Mais depuis la première session, que de vides se sont produits dans les rangs de ses fondateurs! L'un des plus vaillants parmi ceux-ci a été le regretté M^r De Bruyn.

Jamais son concours le plus complet ne nous a fait défaut. Jamais, dans les heures difficiles, il n'a désespéré du succès final.

C'est en qualité de président de la Société nationale des chemins de fer vicinaux qui venait d'être créée qu'il fut nommé, en 1884, membre de la Commission organisatrice de la première session du Congrès. Il se chargea du rapport sur la question du rôle et de l'avenir des voies secondaires comme affluents de transports et prit une part importante à la discussion de cette question alors pleine d'actualité.

Nommé membre de la Commission permanente internationale et de son Comité de direction, il ne cessa de s'intéresser à nos travaux et ne résigna pas ces fonctions quand il fut nommé ministre. En 1889, il prit part à la session de Paris et accepta les fonctions de président d'honneur de la section des chemins de fer économiques.

Le Congrès des chemins de fer doit un hommage de reconnaissance ému à Léon De Bruyn, mais c'est surtout dans les affaires publiques qu'il a marqué d'une trace profonde la carrière qu'il a parcourue; c'est donc surtout l'histoire de l'homme politique que nous ferons forcément ici en donnant sur notre regretté collègue quelques rapides notes biographiques.

Né à Termonde le 7 octobre 1838, il fit ses études au collège Notre-Dame de la Paix à Namur. Il entra ensuite dans les bureaux de son père, banquier et industriel à Termonde, homme d'ordre et de ponctualité, sévère pour lui-

même et pour les autres. S'il n'avait pas été naturellement actif et travailleur, Léon De Bruyn le fût devenu à cette rude école qui eut une influence sur sa vie entière. En 1872, il fut élu conseiller communal de sa ville natale, puis bientôt il fut nommé bourgmestre. Ce fut le début de sa carrière politique. Il devint successivement conseiller provincial en 1873 et membre de la Chambre en 1879, où il prit une part active à toutes les discussions économiques.

Sa carrière comme homme de chemins de fer remonte à 1870. C'est à cette époque qu'après de longues négociations il obtint la concession du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas en nom personnel. En 1874, il devint administrateur délégué de cette ligne, constituée en société anonyme. Il fut obligé, par la faillite de la Compagnie des bassins houillers, qui devait exploiter la ligne, d'en prendre lui-même l'administration en mains. Elle fut inaugurée en 1877.

Lors de la présentation à la Chambre de la loi sur les chemins de fer vicinaux, sa compétence en matière de chemins de fer lui permit de prendre une part importante à la discussion. Aussi fut-il désigné par le gouvernement comme administrateur de la Société nationale des chemins de fer vicinaux dès la création de celle-ci. Peu de temps après il en devint président par la démission M^r Montefiore-Lévi.

Comme l'a rappelé avec éloquence son successeur, M^r le sénateur Fris, dans le discours qu'il a prononcé à la maison mortuaire, les débuts n'étaient pas faciles. Il fallait à cette époque aller au devant des populations et leur démontrer l'utilité de ces lignes vicinales qui devaient leur amener la prospérité. Il fallait en même temps prouver que l'entreprise était viable au point de vue financier. « Cette tâche — nous citons M^r Fris —, M^r le président De Bruyn « l'avait prise à cœur ; il avait foi dans le succès, et c'est grâce à son activité « personnelle que l'œuvre a été aussi rapidement mise en marche. Les quatre « années de sa présidence ont été fécondes et, dès 1885, deux lignes qui sont « devenues des plus importantes ont été ouvertes à l'exploitation. »

Le 26 avril 1888, il fut appelé à prendre le portefeuille de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics. Emporté par l'amour du bien public, il dépensa sans compter ses forces au service de l'État. Il recevait à toute heure les innombrables solliciteurs, se rendait à toutes les réunions où sa présence était réclamée et reprenait souvent le soir, jusque très avant dans la nuit, l'examen des affaires. C'est à cette époque que remonte le premier ébranlement de sa santé.

Il s'occupa avec ardeur de la rénovation de l'agriculture. Il s'intéressa aussi vivement à la conservation des forêts et créa le Conseil supérieur chargé d'encourager les reboisements et de réagir contre les défrichements excessifs.

Comme ministre des travaux publics, il attacha son nom à la construction des ports de Bruges et de Heyst et aux premières études des installations

maritimes de Bruxelles. Il eut aussi l'honneur de signer les conventions relatives à la construction de 2,000 mètres de quais nouveaux à Anvers et aux agrandissements des ports de Gand et d'Ostende.

Enfin, il soutint à la Chambre la discussion de la loi de 1899 sur le travail des femmes et des enfants, celle de la revision de la loi sur les Conseils de prud'hommes et de l'institution des comités de patronage des habitations ouvrières.

Il créa, en 1890, le Conseil supérieur du commerce et de l'industrie; en 1892, le Conseil supérieur du travail, et, en 1894, l'Office du travail.

Il attacha son nom à la loi du 23 juin 1894 sur les sociétés de secours mutuels.

Il s'intéressa vivement aux expositions industrielles internationales et les soutint de tous ses efforts.

Mais cette énumération des travaux de Léon De Bruyn ne peut donner une idée complète de tous les services qu'il a rendus à son pays, à sa ville natale, aux œuvres auxquelles il s'intéressait, à ses amis. Combien la sympathie qu'il inspirait et la popularité dont il jouissait ont groupé de bonnes volontés qu'il a utilisées dans les buts les plus louables! Voyant grand et loin, il était naturellement ennemi des coteries, de la rancune, du particularisme. Comme l'a dit le *Dender en Schelde* dans un excellent article intitulé : « Léon De Bruyn intime » :

« Au ministère, M^r De Bruyn conserva toutes ses relations. Il ne connut pas la sécheresse officielle. Simple, accueillant, affable, il recevait à toute heure, prêtait attention à toutes les demandes, compatissait à toutes les doléances.

« Conserver dans l'exercice des plus hautes fonctions du pays la simplicité d'antan est chose rare. Combien n'en voit-on pas, dans des situations beaucoup moindres, guindés dans l'uniforme, raides, aux airs protecteurs, d'autant plus altiers dans le commandement qu'auparavant ils n'avaient personne à qui commander! Le ministre De Bruyn était resté M^r Léon De Bruyn.

« On a médité parfois de sa facilité à prodiguer les promesses et à les perdre de vue... Ne lui demandait-on pas tout, en tous ordres de choses, jusqu'aux plus étrangères à son département et à la politique? Les sollicitations n'avaient-elles pas pour objet des faveurs d'une impossibilité matérielle de réalisation? Le ministre était trop bon, trop désireux d'obliger. Il ne savait pas refuser, ne se demandant pas au moment même s'il était en son pouvoir d'accorder. Il eût souffert de voir un solliciteur déçu. A qui fallait-il s'en prendre, au ministre ou au postulant?... Que l'on fasse le compte des promesses réalisées, des bienfaits répandus, des travaux exécutés, notamment dans sa ville natale; on verra si la comparaison avec beaucoup d'autres n'est pas à son avantage.

« On se rend compte aujourd'hui des réformes accomplies, du bien réalisé en faveur de l'agriculture, alors dans le marasme. Après tant de critiques, les mécontents d'autrefois sont les plus satisfaits maintenant et les plus conservateurs des

« prescriptions jadis honnies. A-t-il toujours été tenu compte au ministre de tant
« d'efforts mêlés de déboires, parfois de reproches aussi ineptes qu'injustes ? L'avenir
« en a eu raison, sans doute. En attendant, de pareilles épreuves n'en sont pas moins
« douloureuses.

« En même temps que l'agriculture, M^r De Bruyn avait les beaux-arts. Il fonda le
« conservatoire flamand d'Anvers.

« Les artistes ne furent jamais plus heureux que sous son administration. Aussi
« avait-il une manière de les contenter, les moindres surtout ! Il allait voir toutes les
« expositions, tous les salonnets. Le dimanche après-midi était généralement consacré
« à ces visites. Il avait des paroles aimables pour tous, laudatives pour les grands,
« encourageantes pour les débutants et les peintres-amateurs. Quand les crédits au
« budget ne permettaient pas des acquisitions à souhait, ou bien il achetait pour son
« compte personnel, ou bien il remplaçait les achats par des consolations si délicates
« que l'artiste se contentait d'espérer, en attendant des jours meilleurs.

« La conversation de M^r De Bruyn, communicative, exubérante, avait du charme
« et de l'intérêt, grâce à une faculté d'assimilation merveilleuse. C'était une bonne
« fortune de le rencontrer quand il sortait de conférence avec un spécialiste au sujet
« de la construction d'un pont, d'une gare, d'une voie ferrée, d'un steamer, d'un
« appareil quelconque. Il décrivait le procédé avec une verve éblouissante, en termes
« exacts, d'un réalisme tel qu'on l'eût pris pour l'initiateur. Ce talent est mieux que
« la mémoire des faits, des dates, des personnes. Il implique une intelligence vive,
« compréhensive, raisonnée, s'appliquant à un ensemble d'idées constitutives d'une
« théorie, d'un système, d'une conception scientifique. »

M^r De Bruyn abandonna le pouvoir en 1899 lors de la crise provoquée par la question de la représentation proportionnelle. Il demeura député de Termonde jusqu'en novembre 1907, date où il entra au Sénat.

Le regretté défunt était grand officier de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'honneur, grand cordon de la Couronne de chêne d'Autriche, de Notre-Dame de Villa Viciosa, de l'Ordre royal du Cambodge, etc., etc.

Ses funérailles ont eu le caractère d'une manifestation publique.

Le deuil était conduit par ses fils, M^{rs} Félix, Tony, Julien et John De Bruyn, son beau-fils M^r Geerinckx et son beau-frère M^r le chevalier Schellekens.

La garnison de Termonde ouvrait la marche suivie par une délégation de chacune des sociétés de la ville, de l'Harmonie communale dont le défunt était président d'honneur et du personnel du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas.

Le cercueil était porté par le personnel des Usines J. E. De Bruyn.

Les coins du poêle étaient tenus par M^r le sénateur comte de Ribeaucourt, M^r le ministre de l'industrie et du travail Hubert, M^{rs} Tibbaut, membre de la Chambre des représentants, Léon Bruyninckx, membre de la Chambre des représentants, délégué de l'Association catholique de l'arrondissement de Termonde, Van Damme, bourgmestre, et Ramlot, vice-président de la Chambre

de commerce. Le Roi s'était fait représenter par le général Dony. Sa Grandeur M^r Stillemans, Évêque de Gand, assistait en personne à la cérémonie. De très nombreuses personnalités appartenant aux mondes politique, administratif, industriel et financier étaient présentes aux funérailles.

La population avait arboré le drapeau national en berne sur le passage du cortège.

Des discours furent prononcés à la maison mortuaire par M^{rs} le sénateur comte de Ribeaucourt, Hubert, ministre de l'industrie et du travail, Van Damme, bourgmestre de Termonde, Bruyninckx, membre de la Chambre des représentants et délégué de l'Association catholique, le sénateur Fris, président de la Société nationale des chemins de fer vicinaux, Attout-Soenens, président du Syndicat général des voyageurs, employés, négociants et patrons, et Mys, directeur des Usines J. E. De Bruyn.

Au nom de tous les membres du Congrès qui avaient connu notre regretté collègue et qui, par ce fait, étaient devenus ses amis, nous apportons ici l'expression de nos regrets les plus profonds, le souvenir reconnaissant de notre communauté d'efforts. Nous apportons aussi à M^{me} De Bruyn et à ses enfants l'hommage ému de notre sympathie. Nous nous associons à leur deuil et nous partageons leur douleur !

Le Comité de Direction.